



Cartographie des modes de régulations et des politiques en matière de cajou

Reine Dehode, Responsable du Secteur d'organisation et plaidoyer

Plan de Présentation

- Structures gouvernementales d'élaboration des politiques
- Les Politiques de la filière cajou en Afrique
- Observations initiales (impacts à court terme ?)
- Questions clés

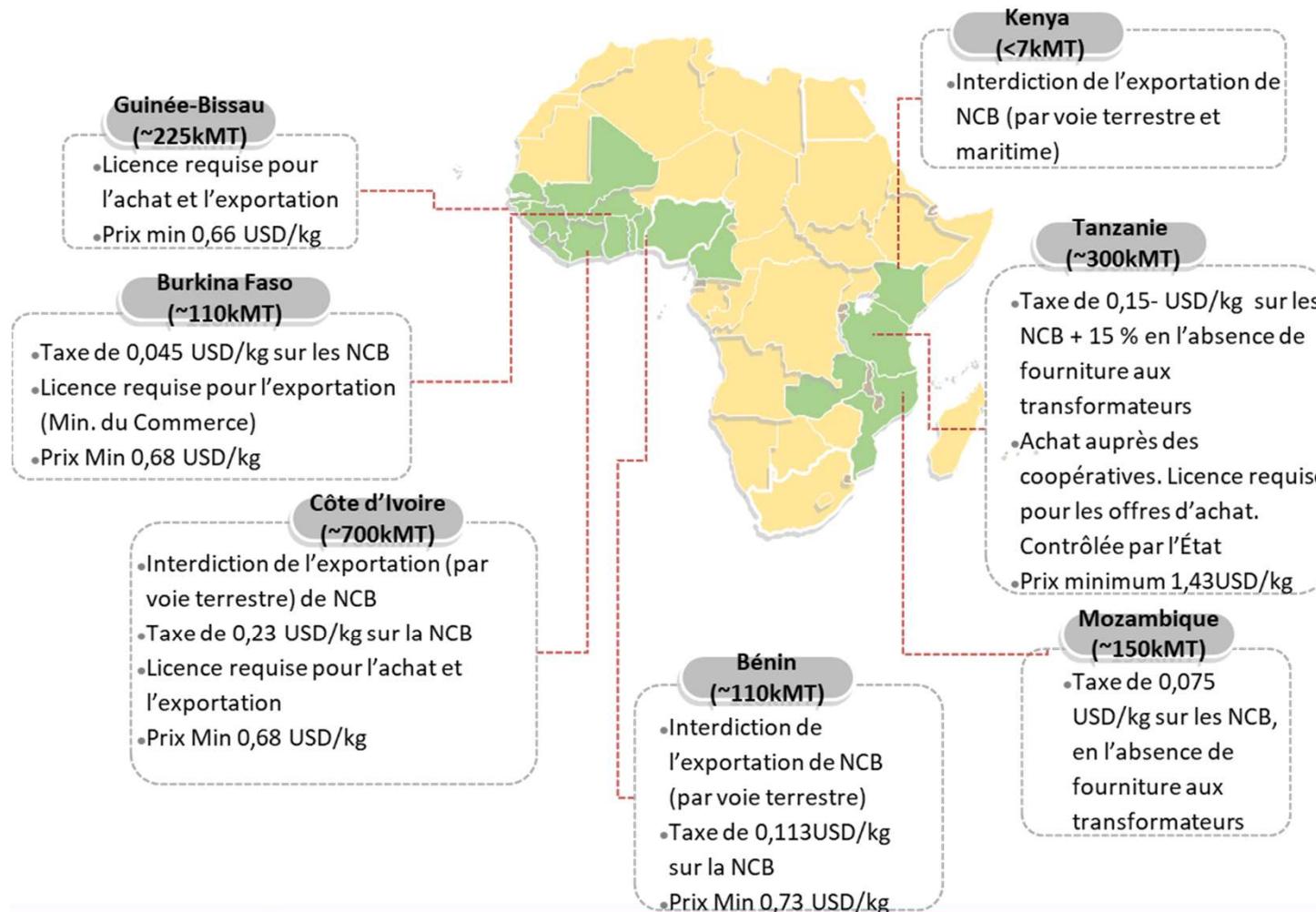
Structures gouvernementales pour l'élaboration des politiques

- Les gouvernements ont principalement recours à des agences nationales ou bureau pour la réglementation et/ou la promotion de la filière du cajou.

Les exemples sont :

- **Côte d'Ivoire** : Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA) - chargé de la réglementation du prix minimum, de la promotion de la culture et de la transformation, de la réglementation de l'exportation de NCB de qualité et de la coordination pour la filière dans son ensemble. Le CCA est soutenu par des lois et règlements complets approuvés par le gouvernement ivoirien.
- **Tanzanie** : Conseil Tanzanien de la noix du cajou (CBT) - chargé de la supervision du système de récépissé d'entreposage/de la vente aux enchères et de la promotion de la filière.
- **Mozambique** : (Institut de promotion du cajou) INCAJU - chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du cajou au Mozambique.
- **Guinée-Bissau** : L'Agence nationale du cajou (ANCA) a un rôle quasi réglementaire, les principales politiques étant déterminées par le Ministère de l'Agriculture.
- **Ghana** : Le Ghana travaille sur un projet de loi relatif l'autorité des trois cultures en 2019.

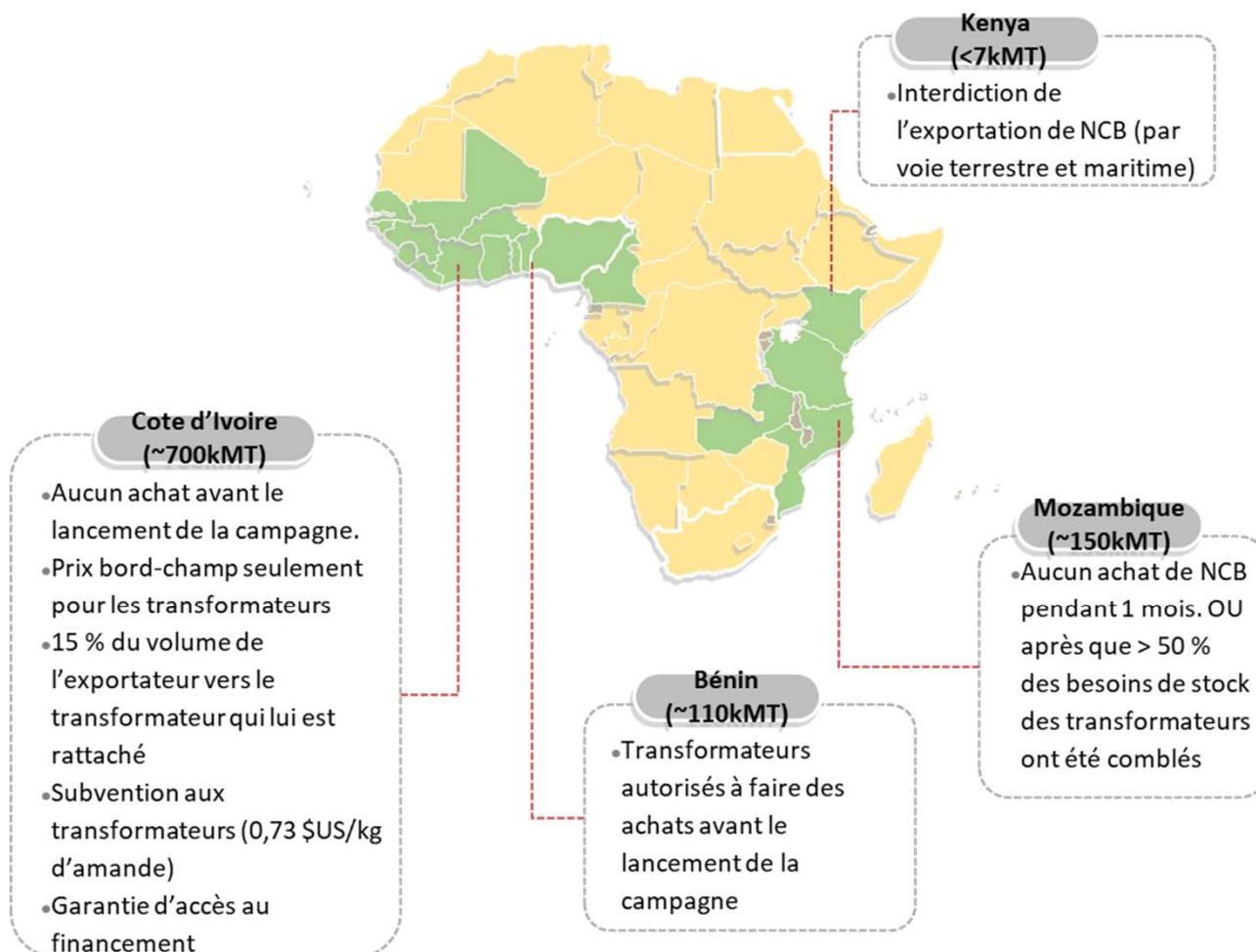
Politiques de la filière cajou en Afrique – (Axées sur les Noix de Cajou Brutes)



Politiques clés :

- 1. Interdiction de l'exportation par voie terrestre** en Côte d'Ivoire et au Bénin des NCB. Le Kenya a interdit l'exportation par voie terrestre et maritime.
- 2. Taxe à l'exportation des NCB** allant de 0,045 dollar/kg au Burkina Faso à 0,23 dollar/kg (2019) en Côte d'Ivoire
- 3. Exigence de la licence d'acheteur/exportateur** avant l'achat de NCB en GB, au BF, en RCI et en TZ
- 4. Prix minimum bord-champ** des NCB variant de 0,66 à 1,43 dollar USD le kg (2019) est fixé annuellement en GB, au BF, en RCI, au BN et en TZ

Politiques de la filière du cajou en Afrique – (Axée sur la Transformation)



Politiques clés :

1. Le MZ et le BN ont défini des **périodes d'achat** pour les transformateurs, afin de remplir leurs stocks avant d'autoriser les négociants/exportateurs
2. En RCI, **les exportateurs de NCB doivent revendre 15 %** des NCB aux transformateurs avant d'exporter. **Au BN, 5TM devraient aller aux transformateurs avant l'arrêt de l'exportation en 2017.**
3. La RCI verse une **subvention aux** transformateurs locaux (0,73 USD/kg d'amande exportées)
4. La RCI **garantit** 25 % des prêts aux transformateurs, à concurrence d'un montant de 5 milliards de FCFA

Observations initiales

Observations initiales (Impact à court terme ?)

- 1. Les politiques ne sont pas harmonisées** et certaines ne sont pas mises en œuvre aux niveaux appropriés (par exemple, des taxes différentes dans les pays cités). La plupart des politiques ont été mises en place il y a moins de 3 ans.
- 2. Commerce informel transfrontalier** en provenance de pays ayant un régime fiscal en matière de NCB (RCI, GB), GH et BF devenant des pays de transit importants
3. Forte variation des prix des NCB, la plupart des **politiques de prix minimaux bord-champ n'étant pas respectées**
- 4. Hausse de la transformation locale dans certains pays** appliquant la réglementation (RCI - >20 usines de transformation, contre <10 en 2015 ; MZ - >40 % de NCB transformées localement)

Questions clés

Quelques questions clés demeurent :

1. L'offre de NCB chutera-t-elle, avec la baisse des prix de NCB ? (c'est-à-dire, les agriculteurs manqueront-ils de motivation quant à la hausse de leur production ?)
2. Quel sera l'impact des politiques sur la transformation ? (Jusqu'à présent, la transformation locale semble en bénéficier)
3. Les politiques des prix minimum sont-elles toujours bien alignées sur les marchés finaux ? (par exemple, les politiques tiennent-elles compte de ce qui se passe au Vietnam et en Inde ?)
4. Les gouvernements consultent-ils les acteurs du marché sur les décisions en matière de prix et de politiques ?
5. Comment le Conseil International Consultatif du Cajou (CICC) et la CEDEAO peuvent-ils intervenir ? (Surtout dans le domaine de l'harmonisation des politiques)

Merci

Contactez-nous:

African Cashew Alliance Secretariat
34 Boundary Road, East Legon
PMB 35A – Osu
Accra, Ghana

rdehode@africancashewalliance.com

M +233 0245660869

Trouvez-nous en ligne:

www.africancashewalliance.com



@AfricanCashew



facebook.com/africancashewalliance

